



MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

<u>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</u> Sous-direction des politiques de formation et d'éducation Bureau des examens et des certifications Adresse : 1 ter, avenue de Lowendal – 75700 PARIS 07 SP Suivi par : Claudine LEVY Tél : 01 49 55 52 79 Fax : 01 49 55 48 88	NOTE DE SERVICE DGER/SDPFE/N2006-2027 Date: 07 mars 2006
--	---

Date de mise en application : session 2007

Nombre d'annexes: 7

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à

Mesdames et Messieurs

- les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la
Forêt (services de la formation et du développement)

Objet : Brevet de technicien supérieur agricole option « Productions animales ». Instructions relatives à l'épreuve N°3 du premier groupe (ET3) et à l'épreuve F du deuxième groupe.

MOTS-CLES : EXAMEN – BTS A PRODUCTIONS ANIMALES - EPREUVES

Destinataires	
Pour exécution : Administration centrale Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt des D.O.M. et des T.O.M. Inspection générale de l'agriculture Conseil général du génie rural, des eaux et forêts Inspection de l'enseignement agricole Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat	Pour information : Organisations syndicales de l'enseignement agricole public Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note de service a pour objet d'apporter des précisions sur les modalités de déroulement des épreuves n°3 du premier groupe (ET3) et F du deuxième groupe du BTSA option Productions animales. Elle annule et remplace la Note de service DGER/POFEGTP/N95/N°2005 du 19 janvier 1995.

Instructions relatives à l'épreuve n° 3 : Rapport de stage et soutenance

Cette épreuve terminale s'appuie sur l'expérience vécue et acquise lors du stage principal de 8 semaines minimum réalisé dans une entreprise ou un organisme lié au secteur des productions animales.

Les stages qui font partie intégrante de la formation permettent au candidat de conduire et de comprendre des pratiques relatives aux métiers visés dans le référentiel professionnel. Le stage principal permet de réaliser une étude à dominante technique concernant le secteur des productions animales. Cette étude doit être définie après concertation entre maître de stage, équipe pédagogique et candidat.

Pour le choix et le thème du rapport de stage, il convient de se référer à la Note de service DGER/POFEGTO/N2003-2090 du 2 décembre 2003. Un établissement qui accepte qu'un de ses candidats présente un rapport de stage dont le thème demande des connaissances spécialisées doit être en mesure de proposer un examinateur professionnel compétent sur ce thème.

Une attestation du maître de stage élaborée à l'issue du stage, ainsi que ses observations sont transmises à la présidence du jury. Un modèle est présenté en annexe I.

L'épreuve de rapport de stage comporte deux parties : un rapport écrit concernant le stage et une soutenance devant un jury.

Elle permet au candidat de montrer sa capacité à intégrer les acquis de la formation, à les transférer dans un vécu professionnel et à valoriser les situations professionnelles rencontrées.

Le rapport de stage

Le rapport de stage est un travail de synthèse permettant au jury d'apprécier :

- les connaissances du candidat dans les disciplines en relation avec le thème de l'étude,
- son aptitude à comprendre et à décrire la problématique choisie,
- son aptitude à soutenir et à discuter ses jugements et ses propositions.

Le rapport de stage est un travail personnel qui tire parti de toutes les sources d'information disponibles.

Il est exclu que ce rapport soit, en totalité ou en partie, l'objet d'une épreuve dans le cadre du contrôle certificatif en cours de formation (Note de service n° 2055 du 10 mai 1991).

Indications pratiques

Le rapport de stage, obligatoirement dactylographié, comprend environ 40 pages normalisées (2 000 signes par page en moyenne), annexes non comprises.

Le rapport comporte obligatoirement :

- une couverture indiquant le nom et le prénom du candidat, le titre de l'étude, la mention « BTSA Productions animales » et la promotion ;
- une page de garde dont un modèle est joint en annexe II ;
- un sommaire paginé ;
- un résumé de deux pages au maximum ;
- des annexes référencées ;
- une liste des références bibliographiques.

Le candidat est responsable de l'édition du document. La diffusion du rapport peut être interdite à la demande expresse de l'auteur ou du maître de stage.

Deux exemplaires du rapport sont remis à l'établissement de formation avant le 1er mai de l'année au cours de laquelle se déroulent les épreuves finales.

La soutenance

Les examinateurs

Le jury de cette épreuve est composé de deux examinateurs dont un enseignant intervenant dans la préparation au BTS « Productions animales » ; le deuxième examinateur est, si possible, un professionnel spécialiste du sujet abordé dans le rapport.

Le déroulement

L'épreuve orale ne peut pas dépasser 45 minutes. Elle comporte deux parties :

- un exposé d'une dizaine de minutes, pendant lequel le candidat utilise les moyens de son choix pour présenter son rapport ;
- un entretien de 35 minutes avec les examinateurs.

Les questions sont centrées sur l'étude mais peuvent aussi porter sur des aspects plus généraux en rapport avec le thème de l'étude.

Si le candidat souhaite utiliser des aides de communication audiovisuelles autres que le rétroprojecteur, il doit prévoir le matériel pour son exposé et l'installer préalablement à l'épreuve. Le temps de l'installation sera pris sur la durée de l'épreuve.

L'évaluation, la délibération

Les capacités de l'écrit sont évaluées par un seul des deux examinateurs à l'aide de la grille d'évaluation annexée (Annexe III). La note de l'écrit est attribuée avant la soutenance. Le deuxième examinateur, qui n'évalue pas l'écrit, a connaissance du rapport avant la soutenance.

Les capacités de l'oral sont évaluées par les deux examinateurs à partir de la grille annexée (Annexe III).

La note finale est composée pour 40% par la note attribuée à l'écrit et pour 60% par la note attribuée à la soutenance orale.

La grille de correction, dûment renseignée, fait partie intégrante du dossier d'examen du candidat.

Pour la délibération finale, le jury dispose des appréciations du maître de stage.

Instructions relatives à l'épreuve F : Techniques des productions animales

L'épreuve F telle que décrite ci-dessous, ne concerne que les candidats hors CCF. Elle est pratique et orale et comprend, pour chaque candidat, trois sous-épreuves : productions fourragères, interventions sur les animaux et appréciation des animaux, de la conduite des troupeaux et des équipements et technologies des productions animales. Elle porte sur les modules D 41, D 44, D 45, D 46, D 47.

1- Productions fourragères (durée 30 minutes, coefficient 0,5)

L'interrogation consiste en une appréciation de parcelle fourragère ou de fourrage conservé. Le choix du support principal de l'interrogation n'exclut pas des questions complémentaires portant sur d'autres productions fourragères.

À partir d'une mise en situation concrète, le candidat doit :

- réaliser une analyse et établir un diagnostic,
 - en déduire des propositions d'utilisation, éventuellement d'amélioration, de la parcelle ou du fourrage.
- Il dispose de 30 minutes de préparation.

L'évaluation est réalisée à l'aide de la grille jointe en annexe IV.

2- Interventions sur les animaux, appréciation des animaux, de la conduite des troupeaux et des équipements (durée 60 minutes, coefficient 2)

D'une même production tirée au sort (production porcine ou production d'herbivore support du module D 47), chaque candidat est interrogé sur les deux volets de la sous-épreuve : d'une part « interventions sur les animaux » ; d'autre part « appréciation des animaux, de la conduite des troupeaux et des équipements ».

Trente minutes sont allouées à chacun des deux volets de la sous-épreuve ; il convient d'y ajouter un temps de préparation de 30 minutes pour chaque volet. La note finale unique accorde une importance égale aux deux volets de la sous-épreuve. Quelle que soit la qualité de la prestation du candidat, un repêchage ou une deuxième interrogation ne peuvent être envisagés.

Interventions sur les animaux

Ce volet de la sous-épreuve comporte obligatoirement - et essentiellement - une partie « interventions sur des animaux ». Les questions doivent clairement l'indiquer, ce qui exclut toute interrogation débouchant principalement sur le seul exposé oral. Le choix des questions est réalisé en fonction des possibilités offertes par l'établissement centre des épreuves pratiques.

Les interventions suivantes ne doivent pas être retenues comme partie principale de la question posée :

- production porcine : récolte de la semence en vue d'insémination artificielle ;
- production bovine : injection intraveineuse, prise de sang à la veine jugulaire, diagnostic de gestation à partir d'une palpation transrectale ;
- production ovine : prise de sang ;
- production équine : prise de sang, injection intraveineuse.

On attend du candidat qu'il soit capable de réaliser, dans le respect des règles de sécurité, et de justifier les interventions demandées. Il doit utiliser le temps de préparation pour organiser le chantier et préparer le matériel.

L'évaluation est réalisée à l'aide de la grille jointe en annexe V.

Appréciation des animaux, de la conduite des troupeaux et des équipements

Chaque candidat est placé dans une situation concrète caractérisée par un animal ou un lot d'animaux et par la possibilité d'accéder aux documents d'élevage.

Le candidat doit :

- à partir de ses observations et de références techniques, porter un diagnostic sur l'animal ou le lot d'animaux en le situant dans la conduite du troupeau et de l'exploitation ;
- formuler, et justifier, des propositions.

L'appréciation des bâtiments d'élevage entre dans le champ de ce volet de la sous-épreuve mais ne peut faire l'objet d'une question principale. L'interrogation ne peut pas porter uniquement sur la lecture et le commentaire de documents d'élevage.

L'évaluation est réalisée à l'aide de la grille jointe en annexe VI.

Technologies des productions animales et leur application aux productions étudiées (durée 30 minutes, coefficient 2,5)

Après une préparation de 30 minutes, le candidat réalise un exposé de 15 minutes suivi d'un entretien de 15 minutes. La question est tirée au sort ; elle est relative à un thème zootechnique et comporte obligatoirement deux parties :

- présentation générale des connaissances relatives au thème,
- application de ces connaissances à une production particulière.

La production visée est, parmi les productions étudiées dans les modules D 46 et D 47, celle qui n'a pas été tirée au sort lors de la sous-épreuve II (Interventions sur les animaux ; appréciation des animaux, de la conduite des troupeaux et des équipements).

L'évaluation est réalisée à l'aide de la grille jointe en annexe VII.

Alain SOPENA

Sous-directeur des Politiques de formation et
d'éducation

Annexe I : Attestation et observations du maître de stage

ATTESTATION DU MAÎTRE DE STAGE

JE, SOUSSIGNÉ,
(Nom du maître de stage)

REPRÉSENTANT :
(Raison sociale de l'établissement)

CERTIFIE QUE :
(Nom du stagiaire)

A EFFECTUÉ SON STAGE PENDANT LES PÉRIODES SUIVANTES :

OBSERVATIONS DU MAÎTRE DE STAGE

Fait à :

le :

Signature :

RAPPORT DE STAGE BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE OPTION « PRODUCTIONS ANIMALES » SESSION :	
AUTEUR :	DATES DU STAGE :
LIEU DE STAGE :	
MAÎTRE DE STAGE :	
TITRE DE L'ÉTUDE :	
MOTS CLÉS :	

Annexe III : Grille d'évaluation de l'épreuve n° 3

BTSA « Productions animales »

Session :

ÉPREUVE N° 3 : Rapport de stage et soutenance

Candidat :

Date :

Titre du rapport :

<i>PARTIE ÉCRITE : SUR 40 POINTS</i>	<i>OBSERVATIONS</i>	<i>NOTE</i>
C1 : Capacité à construire, selon un plan cohérent, un rapport clair et lisible, comportant une bonne répartition entre le texte et les annexes : 40 pages + annexes, résumé de 2 pages.		/5
C2 : Capacité à présenter et à analyser le contexte de l'étude et à en justifier le thème.		/10
C3 : Capacité à présenter l'étude et à argumenter sur : - les notions scientifiques et techniques utilisées ; - la méthodologie ou la démarche employée, la pertinence de l'étude par rapport au problème posé ; - les étapes de la conduite de l'étude, les difficultés rencontrées et les moyens utilisés pour les surmonter ; - les résultats obtenus et leur validité : interprétation et analyse critique.		/20 /5
C4 : Capacité à évaluer les impacts et les prolongements de l'étude.		
	<i>NOTE DE LA PARTIE ÉCRITE :</i>	/40

<i>PARTIE ORALE : SUR 60 POINTS</i>	<i>OBSERVATIONS</i>	<i>NOTE</i>
C5 : Capacité à présenter l'étude en 10 minutes, en mettant en évidence, par les techniques de communication de son choix, les éléments jugés utiles pour susciter l'intérêt du jury et engager le débat.		/20
C6 : Capacité à argumenter et à débattre avec le jury en s'appuyant sur ses connaissances et sur son expérience.		/40
Signature des examinateurs :	<i>NOTE DE LA PARTIE ORALE :</i>	/60
	<i>NOTE GLOBALE :</i>	/100

Appréciation générale :

C1 : Capacité à construire, selon un plan cohérent, un rapport clair et lisible, comportant une bonne répartition entre le texte et les annexes : 40 pages + annexes, résumé de 2 pages.

La lisibilité du rapport n'est pas liée à son volume. Elle suppose l'usage d'un français correct, une maîtrise satisfaisante de l'orthographe et l'utilisation d'un vocabulaire scientifique et technique adapté.

Un plan cohérent ne signifie pas un plan standard, mais une organisation du rapport permettant une lecture aisée et faisant apparaître la progression du travail ainsi que les liens existant entre les différents aspects développés dans le document.

La clarté du rapport peut être obtenue non seulement par une frappe de qualité mais aussi par l'attention apportée à la pagination reprise dans le sommaire, par des annexes référencées et une liste bibliographique pertinente.

Les annexes sont des éléments d'information non indispensables en première lecture, mais qui permettent au lecteur d'approfondir ou de comprendre des données faisant l'objet d'un traitement ou d'un commentaire dans le texte. Les annexes sont obligatoirement référencées dans le texte.

<i>NIVEAU D'ATTEINTE</i>	<i>INDICATEURS DE PERFORMANCE</i>
Très insuffisant	- Texte difficile à lire, syntaxe et orthographe approximatives, vocabulaire mal maîtrisé. - Plan inadapté. Absence de logique de construction. - Absence de sommaire, de pagination, de références d'annexes, de liste bibliographique, de résumé.
Insuffisant	☐ Texte lisible, mais imprécis et/ou lourd, vocabulaire peu rigoureux. ☐ Plan standard, plaqué, pas toujours cohérent. ☐ Absence ou maladresse dans le sommaire et/ou la pagination et/ou les annexes et/ou le résumé.
Capacité atteinte	☐ Texte de lecture facile, expression française correcte, vocabulaire maîtrisé et adapté. ☐ Plan cohérent. ☐ Présence d'un sommaire paginé, d'annexes et de leurs références, liste bibliographique significative, résumé de bonne qualité...
Capacité atteinte qui valorise le document	☐ Expression claire et logique, facilitant la lecture, vocabulaire maîtrisé et adapté. ☐ Plan cohérent, original et adapté à l'étude conduite. ☐ Ensemble du document correctement paginé et référencé, annexes apportant une information complémentaire, résumé de bonne qualité. ☐ L'aspect général du document est agréable et permet au lecteur un travail rapide.

Capacité pleinement atteinte qui valorise très fortement le document	☐ Maîtrise particulière de l'orthographe, du français et du vocabulaire. ☐ Plan et logique d'exposition cohérents. ☐ Un effort particulier a été porté dans la présentation du texte, des données chiffrées et des annexes. ☐ Le lecteur est guidé dans sa lecture par un sommaire paginé, des annexes référencées, des titres et sous-titres jalonnant la progression du document, le résumé est attractif et convaincant.
--	--

C2 : Capacité à présenter et à analyser le contexte de l'étude et à en justifier le thème.

On entend par contexte de l'étude l'ensemble des éléments d'ordre technique, scientifique, socio-économique, commercial et institutionnel qui sont en relation avec le thème choisi ; en particulier, les éléments d'ordre économique ou commercial ne doivent pas être négligés.

NIVEAU D'ATTEINTE	INDICATEURS DE PERFORMANCE
Très insuffisant	☐ Pas d'analyse du contexte. ☐ Quelques éléments monographiques servent de “ couverture ” au rapport, sans connexion réelle avec le choix du thème. ☐ Les justifications sont nulles ou faibles, des éléments essentiels n'ont pas été envisagés.
Insuffisant	☐ L'analyse du contexte n'est qu'une monographie qui n'est pas connectée à l'étude. ☐ Des points essentiels pour situer l'étude sont oubliés. ☐ Peu de justifications ou justifications mal reliées au contexte.
Capacité atteinte	☐ L'analyse du contexte privilégie les aspects ayant une liaison directe avec l'étude conduite. ☐ Tous les éléments de contexte envisagés sont analysés et reliés à l'étude de manière utile. ☐ Certains éléments ont pu être oubliés. ☐ Le choix du thème est correctement justifié.
Capacité atteinte qui valorise le document	☐ L'analyse du contexte est organisée et donne lieu à une synthèse qui introduit l'étude dans tous ses aspects. ☐ La connaissance du contexte permet au lecteur de relativiser son point de vue sur l'étude et de comprendre la problématique. ☐ Les justifications sont complètes, y compris sur le plan économique.
Capacité pleinement atteinte qui valorise très fortement le document	☐ L'analyse du contexte, envisagé dans toutes ses dimensions utiles, valorise très fortement l'étude et apparaît comme un élément clé du rapport.

C3 : Capacité à présenter l'étude et à argumenter sur les notions scientifiques et techniques utilisées ; la méthodologie ou la démarche employée, la pertinence de l'étude par rapport au problème posé ; les étapes de la conduite de l'étude, les difficultés rencontrées et les moyens utilisés pour les surmonter ; les résultats obtenus et leur validité : interprétation et analyse critique.

L'atteinte de cette capacité fonde le caractère significatif et formateur de l'étude plus en termes de méthodes que de résultats : maîtrise et utilisation de notions adaptées au problème posé, suivi d'une méthodologie convaincante, mise en oeuvre de moyens pertinents pour surmonter les difficultés mises en évidence dans le déroulement de l'étude, discussion des résultats et de leur validité en utilisant l'ensemble des références disponibles, y compris bibliographiques.

NIVEAU D'ATTEINTE	INDICATEURS DE PERFORMANCE
Très insuffisant	☐ Notions scientifiques et techniques mal maîtrisées, sans rapport convaincant avec le problème posé. ☐ Méthodologie floue, inadaptée ou absente, étude n'apportant aucun élément nouveau. ☐ Pas de logique dans la conduite de l'étude, les étapes ne sont pas mises en évidence. ☐ Résultats peu significatifs et non discutés.
Insuffisant	☐ Notions scientifiques et techniques utilisées de façon peu rigoureuse. ☐ Méthodologie mal maîtrisée et mal justifiée par rapport au problème posé. ☐ Certaines étapes de l'étude sont escamotées, aucune logique n'apparaît clairement dans la conduite de l'étude. ☐ Les résultats ne sont discutés que pour la forme.
Capacité atteinte	☐ Notions scientifiques et techniques maîtrisées et pertinentes par rapport au problème posé. ☐ Méthodologie décrite et justifiée ; les principales étapes sont mises en évidence. ☐ L'ensemble peut manquer de recul quant à la démarche et à la discussion des résultats.
Capacité atteinte qui valorise le document	☐ Notions scientifiques et techniques maîtrisées et pertinentes par rapport au problème posé. ☐ Méthodologie décrite et justifiée, voire discutée ; les principales étapes sont mises en évidence. ☐ L'ensemble montre du recul quant à la démarche et à la discussion des résultats, qui fait appel à des éléments de bibliographie.

Capacité pleinement atteinte qui valorise très fortement le document	☐ Les phases d'analyse et de synthèse sont enchaînées dans une logique cohérente qui retrace les étapes de la conduite de l'étude sans masquer les difficultés et en indiquant les moyens mis en oeuvre pour le surmonter. ☐ Les résultats sont significatifs et discutés de façon critique en s'appuyant sur les références bibliographiques. ☐ L'ensemble, fondé sur des notions scientifiques et techniques maîtrisées et adaptées, est sous-tendu par une attitude scientifique permettant la discussion d'hypothèses.
--	---

C4 : Capacité à évaluer les impacts et les prolongements de l'étude.

L'atteinte de cette capacité indique d'une part l'aptitude du candidat à envisager les impacts pratiques de l'étude réalisée, en satisfaisant aux principes de réalité par la prise en compte en particulier de préoccupations économiques, et d'autre part l'aptitude à envisager en les justifiant des prolongements scientifiques et techniques pouvant éventuellement fournir la base de nouveaux thème d'étude.

NIVEAU D'ATTEINTE	INDICATEURS DE PERFORMANCE
Très insuffisant	☐ Aucune mention d'impacts ou de prolongements possibles, ou propositions totalement irréalistes.
Insuffisant	☐ Présentation désordonnée d'impacts, avec des oublis importants. Prolongements discutables ou irréalistes.
Capacité atteinte	☐ Présentation hiérarchisée d'impacts justifiés, satisfaisant aux principes de réalité par la prise en compte notamment de préoccupations économiques. Mention, même élémentaire, de prolongements possibles sur le plan scientifique et technique.
Capacité atteinte qui valorise le document	☐ Présentation hiérarchisée d'impacts justifiés, satisfaisant aux principes de réalité par la prise en compte notamment de préoccupations économiques. Présentation et prolongements possibles, et relativement approfondis, sur le plan scientifique et technique.
Capacité pleinement atteinte qui valorise très fortement le document	☐ Étude argumentée et comparative permettant de mesurer des impacts. Travail de simulation, y compris sur le plan économique, placé dans le cadre d'une prospective élargie. Présentation de prolongements justifiés, pouvant fournir la base de nouveaux thèmes d'étude.

C5 : Capacité à présenter l'étude en 10 minutes, en mettant en évidence, par les techniques de communication de son choix, les éléments jugés utiles pour susciter l'intérêt du jury et engager le débat.

Pour que cette capacité soit atteinte de manière satisfaisante, le candidat doit :

- ☐ construire un exposé cohérent sur des aspects essentiels de l'étude, de manière à introduire le débat,
- ☐ gérer le temps global de l'exposé et ses rythmes internes,
- ☐ faire preuve de présence et d'une attitude d'ouverture,
- ☐ utiliser des moyens d'expression et de communications adaptés : choix et maîtrise du vocabulaire et de la syntaxe, choix et maîtrise des outils visuels.

<i>NIVEAU D'ATTEINTE</i>	<i>INDICATEURS DE PERFORMANCE</i>
Très insuffisant	☐ L'exposé n'a pas de fil conducteur, les aspects essentiels ne sont pas mis en évidence et ne sont pas reliés entre eux dans une logique préparatoire à un débat. ☐ Le temps n'est pas maîtrisé. ☐ Les niveaux d'expression sont médiocres : vocabulaire restreint et/ou mal adapté, syntaxe incomplète ou incorrecte. ☐ L'attitude de communication est peu affirmée. Les outils visuels ne sont pas utilisés.
Insuffisant	☐ Un fil conducteur de l'exposé est esquissé. L'exposé présente des enchaînements difficiles. Les aspects essentiels sont présents mais noyés dans des détails, ou non pertinents pour le débat. ☐ La durée de l'exposé est correcte mais les développements internes sont déséquilibrés. ☐ Les niveaux d'expression et de communications sont inégaux. Les outils de communication, mal maîtrisés, perturbent la compréhension du sujet et le déroulement de l'exposé. ☐ Les attitudes de communication sont tantôt affirmées, tantôt hésitantes.
Capacité atteinte	☐ L'exposé, clair, cohérent, informatif met en évidence les aspects essentiels dans une logique préparatoire au débat. ☐ Le temps est bien maîtrisé avec des développements équilibrés. ☐ Les niveaux d'expression et de communication sont corrects et adaptés. Les outils de communication sont bien conçus, bien placés dans l'exposé même si la présentation ou la manipulation reste maladroite. ☐ Les attitudes de communication sont ouvertes, expressives.
Capacité atteinte qui valorise le document	☐ Le candidat maîtrise très bien la structure de l'exposé en vue d'un débat. ☐ Les outils de communication sont parfaitement intégrés dans le déroulement de l'exposé sans introduire de ruptures nuisibles.

Capacité pleinement atteinte qui valorise très fortement le document	☐ Dans la présentation, le candidat maîtrise non seulement le contenu mais aussi l'objectif de l'exposé, c'est-à-dire intègre l'effet retour pour être plus efficace. ☐ Les outils de communication sont conçus et présentés dans une démarche dynamique.
--	--

C6 : Capacité à argumenter et à débattre avec le jury en s'appuyant sur ses connaissances et sur son expérience.

À l'occasion du débat qui suit la présentation du rapport, la capacité C6 reprend sous une autre forme les capacités C2, C3 et C4. Le jury doit donc évaluer dans ce débat :

- ☐ la nature et la pertinence des arguments développés et la manière dont ils permettent au candidat de justifier les hypothèses qu'il pose, les analyses conduites, les choix réalisés et les conclusions auxquelles il parvient ;
- ☐ la capacité du candidat à utiliser les acquis de sa formation pour poursuivre, à la demande du jury, une réflexion ou une démonstration qui apparaîtrait incomplète dans son rapport.

<i>NIVEAU D'ATTEINTE</i>	<i>INDICATEURS DE PERFORMANCE</i>
Très insuffisant	☐ Le candidat ne comprend pas les questions ; ses réponses sont inadaptées. ☐ Les arguments développés sont contradictoires. ☐ Les données techniques et économiques sont souvent inexactes ou reposent sur des bases incertaines. ☐ Le candidat ne montre aucun recul par rapport au document écrit.
Insuffisant	☐ Le candidat répond souvent à côté des questions et/ou ses réponses sont hésitantes. ☐ Les arguments avancés ne reposent pas toujours sur des bases fiables. Les réponses peuvent être inexactes. ☐ Le candidat présente des difficultés pour replacer ses choix dans un contexte général.
Capacité atteinte	☐ Le candidat comprend les questions et répond de façon satisfaisante. ☐ Les arguments développés sont cohérents et complètent les informations fournies lors de la présentation. Ils reposent sur des bases bien maîtrisées. ☐ Le candidat est capable de fournir des références complémentaires à son document écrit.

Capacité atteinte qui valorise le document	☐ Le candidat comprend les questions et manifeste une aisance dans la construction de ses réponses. ☐ Les arguments développés sont cohérents et démontrent une bonne maîtrise des bases scientifiques, techniques, économiques. ☐ Le candidat montre que sa réflexion peut facilement être élargie et qu'il dépasse aisément le contenu de son document écrit.
Capacité pleinement atteinte qui valorise très fortement le document	☐ Le candidat maîtrise facilement le débat et contribue à l'orienter par ses réponses. ☐ Le candidat réinvestit facilement les acquis de sa formation dans la construction de son argumentation. ☐ Le candidat démontre que son document écrit repose sur un raisonnement technique et économique très large. ☐ Le débat a été préparé et les principaux points du document peuvent être, à la demande du jury, repris ou complétés.

Annexe IV : Grille d'évaluation de l'épreuve F, productions fourragères

B TSA « Productions animales »

Session :

ÉPREUVE F : Productions fourragères

Candidat :

Date :

Sujet :

<i>CAPACITÉS</i>	<i>CRITÈRES</i>	<i>OBSERVATIONS</i>	<i>NOTE</i>
OBSERVER UNE SITUATION CONCRÈTE ET PORTER UN DIAGNOSTIC	- Identification des composantes de la situation - Repérage des stades culturels, des anomalies dans la conduite, l'exploitation, la conservation des fourrages - Exploitation des documents - Mobilisation des références techniques - Mise en place d'un raisonnement		/10
FORMULER DES PROPOSITIONS	- Mobilisation des références techniques - Justification des solutions proposées		/8
S'EXPRIMER ORALEMENT	Qualité de l'expression, précision et richesse du vocabulaire		/2
Signature de l'examineur :		NOTE	/20

Appréciation générale :

Annexe V : Grille d'évaluation de l'épreuve F, interventions sur les animaux

BTSA « Productions animales »

Session :

ÉPREUVE F : Interventions sur les animaux

Candidat :

Date :

Sujet :

<i>CAPACITÉS</i>	<i>CRITÈRES</i>	<i>OBSERVATIONS</i>	<i>NOTE</i>
PRÉPARER ORGANISER	- Choix des produits, réglage des matériels - Organisation du poste de travail		/5
RÉALISER	- Comportement face aux animaux - Exactitude des gestes et respect des règles de sécurité - Habileté, qualité de finition - Enregistrement - Nettoyage, remise en place		/8
JUSTIFIER	- Place dans la conduite de la production, suites à donner - Explication des bases scientifiques		/7
Signature de l'examineur :		NOTE	/20

Appréciation générale :

Annexe VI : Grille d'évaluation de l'épreuve F, appréciation des animaux, de la conduite des productions et des équipements

BTSA « Productions animales »

Session :

ÉPREUVE F : Appréciation des animaux, de la conduite des productions et des équipements

Candidat :

Date :

Sujet :

<i>CAPACITÉS</i>	<i>CRITÈRES</i>	<i>OBSERVATIONS</i>	<i>NOTE</i>
OBSERVER UNE SITUATION CONCRÈTE	- Identification des composantes de la situation - Présentation des documents		/4
PORTER UN DIAGNOSTIC SUR LA SITUATION	- Repérage des stades physiologiques, des comportements, des anomalies dans la conduite - Appréciation des équipements - Exploitation des documents - Mobilisation des références techniques - Mise en place d'un raisonnement		/7
FORMULER DES PROPOSITIONS	- Mobilisation des références techniques - Justification des solutions proposées		/7
S'EXPRIMER ORALEMENT	Qualité de l'expression, précision et richesse du vocabulaire		/2
Signature de l'examineur :			NOTE /20

Appréciation générale :

Annexe VII : Grille d'évaluation de l'épreuve F, technologies des productions animales et leur application aux productions étudiées

BTSA « Productions animales »

Session :

<i>ÉPREUVE F : Technologies des productions animales et leur application aux productions étudiées</i>
--

Candidat :

Date :

Sujet :

CRITÈRES	OBSERVATIONS	NOTE
Structuration de l'exposé		/3
Maîtrise des connaissances		/9
Pertinence des raisonnements		/5
Qualité de l'expression, précision et richesse du vocabulaire		/3
Signature de l'examineur :	NOTE	/20

Appréciation générale :